



UFC-QUE CHOISIR DU BAS RHIN

Communiqué de presse

Contrats de gaz

Ouverture des tarifs à la concurrence, hausses généralisées en vue

Aujourd'hui, 41% des logements - soit plus de 7 millions de ménages - sont équipés d'une chaudière à gaz. Parmi eux, 2,6 millions de logements bénéficient des tarifs réglementés de vente du gaz (TRVG). Cette tarification prendra fin au 30 juin 2023. Il s'agit de la mise en application au niveau français des directives européennes sur l'énergie, à savoir l'ouverture à la concurrence. Seul est concerné pour l'instant le gaz naturel.

Cette ouverture à la concurrence était censée faire baisser les tarifs. Mais force est de constater que **cette baisse n'aura pas lieu.**

Si, actuellement, les prix de gros du gaz sont quasiment revenus à leur niveau d'avant crise, certains distributeurs ont choisi d'augmenter de façon conséquente les prix des abonnements.

Si l'on prend par exemple les abonnés d'ÉS (Électricité de Strasbourg), entreprise locale de distribution (ELD), qui sont au tarif TRVG C+ (chauffage au gaz, consommation entre 6 000 et 30 000 kWh/an), la baisse de 12 % du prix du kWh, au tarif de bascule qui leur est proposé, est loin de compenser l'augmentation du prix de l'abonnement, de plus de 59 %. En conséquence, l'immense majorité de ces clients, tous ceux qui consomment moins de 16 000 kWh/an, verront leur facture augmenter. Et ce sont les consommateurs consommant le moins, donc ceux disposant des logements les plus petits et sans doute aux ressources les plus réduites, qui seront les plus affectés.

ÉS, sollicité, a refusé de répondre à notre demande d'entretien.

Pas ou trop d'offres ?

L'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin s'inquiète également de la situation particulièrement disparate pour les consommateurs dans notre département.

Dans certaines communes, comme dans les zones de Sélestat ou de Saverne, on compte une vingtaine de fournisseurs. Cette concurrence exacerbée génère une trentaine d'offres rendant de fait la comparaison – entre prix fixes et variables, prix d'abonnement et prix du kWh - pratiquement impossible.

Les très nombreux clients d'ÉS ont le choix entre rester chez cet opérateur historique (avec 7 offres différentes) ou opter pour le seul concurrent présent actuellement, Ekwateur (avec 2 offres). Toutes les offres, mis à part une offre d'Ekwateur, pour des volumes de consommation bien spécifiques, sont sensiblement supérieures à celle du tarif dit de bascule, proposé par ÉS à ses abonnés actuels.

À l'opposé, dans les communes desservies par Gaz de Barr, une autre entreprise locale de distribution, il n'y a aucune concurrence. Une consolation pour ces abonnés, le choix est simple...

La Commission de Régulation de l'énergie (CRE) devrait publier d'ici la fin du mois les prix de référence pour les ELD, donc ÉS et Gaz de Barr. Ces derniers s'y conformeront-ils ? Ils n'y sont pas contraints.

Quels conseils pour les consommateurs ?

L'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin recommande donc pour tous les abonnés encore au tarif réglementé de ne rien faire.

Au 1^{er} juillet 2023, ils seront automatiquement basculés dans le tarif dit de bascule proposé par leur opérateur actuel. Cela pourrait être la solution la plus économique, en attendant que la situation se clarifie. Mais elle ne leur évitera pas une augmentation substantielle de leur facture.

Afin de protéger les consommateurs l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin demande à ÉS :

- de revoir ses tarifs d'abonnement à la baisse,
- puis d'instaurer, pour ses clients se chauffant au gaz, une progressivité du tarif de l'abonnement (moins on consomme, plus l'abonnement est bas) qui aurait un double effet vertueux : diminuer la facture des foyers les plus modestes et inciter à la baisse de la consommation et donc à la protection de notre planète.

L'UFC-Que choisir, tant au niveau national que local, continuera à suivre la situation et à élaborer des propositions dans l'intérêt de ses adhérents et de l'ensemble des consommateurs.